

Le crématorium de Camp-Laurent sort de terre

Débutés en novembre dernier, les travaux avancent bien, les premiers bâtiments ont été construits. Le chantier devrait s'achever en fin d'année, pour une ouverture prévue début 2014



(De gauche à droite) : Les architectes Claude Charrière et Serge Hérisson, ainsi que le patron des pompes funèbres Lévêque, Alexandre de Carlo, et le chef de chantier Manuel Alvarez, sur le chantier du crématorium.

(Photos M. V. et Anne Settimelli)

Le crématorium devient une réalité. Sur les hauteurs de Camp-Laurent, les camions font leur va-et-vient. Les ouvriers s'activent. Le chantier a démarré en novembre dernier, avec le terrassement du terrain. « Il a fallu faire un gros travail de remise à niveau, car le terrain n'est pas facile. C'est une bande de 5000 m² tout en longueur. C'est une configuration assez atypique », explique sur place Alexandre de Carlo, directeur des pompes funèbres Lévêque, délégué du crématorium (1). La parcelle est en effet « coincée » entre l'entreprise Veolia en contrebas et le cimetière de Camp-Laurent juste au-dessus. Aujourd'hui, les premiers bâtiments ont commencé à sortir de terre.

L'entreprise Guccione, qui réalise le gros œuvre, aura achevé cette semaine un premier bloc qui accueillera les sanitaires publics, une infirmerie et une salle de détente pour les familles.

Travaux de gros œuvre

Dans le prolongement, une grande salle de cérémonie (d'une capacité de cent quarante personnes) va être construite, puis un salon de recueillement avant l'accès à la salle de crémation et de remise des urnes.

En face, des bureaux vont être créés. Un autre bâtiment a aussi poussé : il abritera une petite salle de cérémonie. Un autre salon de recueillement sera érigé dans la continuité. « La salle

de crémation permettra à la fois une visualisation physique à travers une vitre, et digitale puisqu'il y aura un écran télé », précise Alexandre de Carlo. Une différence avec le crématorium de Cuers, qui a fait le choix de ne pas « montrer » aux familles la mise au feu du corps. Le site de La Seyne sera équipé de deux fours, actuellement en cours de fabrication en Angleterre. Serge Hérisson, l'un des architectes, a pensé le projet dans un souci d'harmonie et d'intégration dans le paysage. Deux patios – dont un couvert – vont être réalisés, comme une respiration entre les salles en béton. Les bâtiments seront disposés de part et d'autre d'une allée où s'étendra un cours d'eau. Le crémato-

rium disposera d'un parking de soixante-dix places. Une voie va être créée pour permettre aux convois funéraires de se rendre jusqu'à l'arrière des bâtiments.

Mille deux cents crémations par an

Les travaux devraient s'achever d'ici la fin de l'année, pour une ouverture prévue en 2014. Le site sera alors accessible du lundi au samedi de 8 h à 18 h. En principe, l'ouverture du crématorium devrait coïncider avec celle du cimetière de Camp-Laurent (lire ci-contre).

Le « pôle funéraire » de La Seyne sera ainsi opérationnel l'an prochain. Il est, en tout cas, très attendu. Le crématorium de Cuers

est, jusqu'ici, le seul où les habitants de l'ouest-Var peuvent se rendre. Certains choisissent d'aller à Aubagne. Les premières années de service, le site de La Seyne devrait effectuer 1200 crémations par an. Mais il pourrait très vite dépasser ce chiffre.

« Cet équipement répond à un réel besoin. La preuve, c'est qu'on reçoit déjà des appels pour savoir quand est-ce qu'il va ouvrir », conclut Alexandre de Carlo.

MARIELLE VALMALETTE
mvalmalette@nicematin.fr

1. La ville a signé une délégation de service public avec cette société qui va exploiter le crématorium pendant vingt-cinq ans. Cette DSP fait l'objet d'un recours juridique par un autre candidat (qui gère déjà le crématorium de Cuers) et qui n'a pas été retenu pour le projet seynois.

Et le futur cimetière ?

Véritable arlésienne, le cimetière de Camp-Laurent devrait enfin être opérationnel début 2014. Construit dans les années 90, le cimetière n'a jamais ouvert faute d'accès.

La municipalité Vuille-

mot a exhumé le dossier. « On a fait toutes les acquisitions de parcelles pour créer la voirie.

Le cahier des charges a été défini. L'appel à projet est terminé, nous allons

lancer les marchés pour créer les accès », précise

Raphaële Leguen, la première adjointe en charge

du dossier. L'accès au

cimetière ne se fera pas

par la même entrée que

le crématorium, mais de

l'autre côté de la colline.

« Il y aura aussi la création

du parking et la construction

d'accueil. Les travaux débiteront

en même temps que ceux de la voirie. Tout

est organisé pour une ouverture

du cimetière début 2014 », ajoute l'élue,

qui précise que la municipalité « a beaucoup travaillé sur ce projet pour l'intégrer dans l'environnement et y ajouter deux carrés israélite et musulman ».